

Compte-rendu de la CAPL 2 du 12 JUIN 2012 (Catégorie B)

RECOURS DE NOTATIONS

Filières Gestion Publique et Gestion Fiscale

Comme toutes les réunions statutaires auxquelles assistent les organisations syndicales, la CAPL (commission Administrative Paritaire Locale) est une réunion paritaire: c'est à dire qu'elle est composée d'autant de représentants du personnel que de représentants de l'administration.

Cette CAPL étudiait les demandes de recours en notation 2012 sur la gestion 2011 des contrôleurs.

En liminaire, la CGT finances Publiques 95 déclare sa ferme opposition à ce système de notation qui accroît la pression individuelle et génère l'incompréhension. Un profond sentiment de dévalorisation et d'injustice des collègues.

Les dégâts sont importants dans le Val d'Oise:

>Tension permanente dans les services principalement liées à la suppression des emplois

>Fort sentiment d'injustice et de dévalorisation dans le travail

>Perte de repère et réorganisations incessantes

La CGT Finances Publiques dénonce également les conditions de travail de plus en plus dégradées dans le réseau.

Pour les recours en notation des 2 filières, 25 dossiers ont été évoqués

11 dossiers Filière Gestion Publique:

- Contrôleurs 2ème classe, 7 recours

----> 2 agents ont obtenus une bonification de +0,02 sur la note chiffrée

- Contrôleurs 1ère classe, 1 recours

----> l'agent n'a pas obtenu satisfaction

- Contrôleur Principal, 3 recours

---->1 agent a obtenu une bonification une bonification de +0,02 sur la note chiffrée

14 dossiers Filière Gestion Fiscale :

- Contrôleur 2ème classe 5 recours

----> 2 agents ont obtenus une bonification de +0,02 sur la note chiffrée

- Contrôleurs 1ère classe 3 recours

----> 1agent a obtenu une bonification de +0,02 sur la note chiffrée et sur l'appréciation littérale

- Contrôleur Principal

----> 1 agent a obtenu une bonification de +0,02 sur la note chiffrée

Les élus CGT ont voté « pour » l'ensemble des dossiers de recours.

L'étude des dossiers évoqués lors de cette CAPL démontrent la grande capacité des agents de la DGFIP à s'impliquer dans leur travail malgré les difficultés croissantes. nous vous encourageons à faire un recours en CAP Nationale et à nous transmettre un double de votre dossier.

Les élus CGT du 95

Rachèle ALCALOIDE, Maryvonne HENNEQUIN, Patricia RIVALLAIN, Cécile HEREUS, Lam PHAM